

### COMUE Université de Lyon

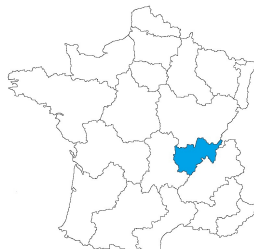
Annexe n°14 à la NI du SIES  
n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p><b>COMUE Université de Lyon</b> Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p><b>Membres :</b>                  Université Claude Bernard Lyon 1                  Université Lumière Lyon 2                  Université Jean Moulin Lyon 3                  Université Jean Monnet - St Étienne                  Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgroSup)                  Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)                  Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)                  Centre national de la recherche scientifique (CNRS)</p> <p><b>Etablissements associés</b> (décret n°2016-180 du 23 février 2016) :                  Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT)                  Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)</p>
--	--

#### 1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université de Lyon

Catégorie	Type d'établissement déclarant <sup>1</sup>	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants <sup>2</sup>	Ingénieurs de recherche (IGR) <sup>3</sup>	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	1 234	285	172	1 691	973	2 664	18	2 592
	FCS	66	-	2	68	64	132	1	132
	EPSCP	5 059	280	1 335	6 674	5 292	11 966	80	11 966
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche <sup>4</sup>	137	-	63	200	77	277	2	277
	<b>Total site contractuel</b>	<b>6 496</b>	<b>565</b>	<b>1 572</b>	<b>8 633</b>	<b>6 406</b>	<b>15 039</b>	<b>100</b>	<b>14 967</b>
dont personnels permanents	EPIC et EPST	1 013	247	-	1 260	743	2 003	19	1 948
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	4 550	145	-	4 695	3 849	8 544	80	8 544
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche <sup>4</sup>	124	-	-	124	51	174	2	174
	<b>Total site contractuel</b>	<b>5 687</b>	<b>392</b>	<b>-</b>	<b>6 079</b>	<b>4 643</b>	<b>10 721</b>	<b>100</b>	<b>10 666</b>

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

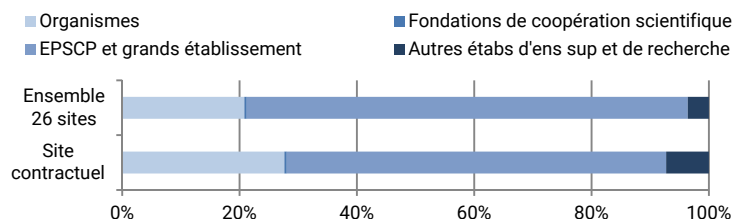
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université de Lyon compte 15 040 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 6 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 1 570 doctorants et ATER rémunérés, 570 IGR et 6 410

personnels de soutien, dont 5 040 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 15 040 personnes, **14 970 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 70 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 2 660 dans les organismes, 130 dans les FCS, 11 970 dans les EPSCP et 280 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE Université de Lyon** comporte davantage d'effectifs dans les organismes de recherches (EPIC et EPST) et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université de Lyon

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant <sup>1</sup>	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants <sup>2</sup>	Ingénieurs de recherche (IGR) <sup>3</sup>	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	2	2	-	-	2
	CNRS	968	240	123	1 331	714	714	2 045
	INRA	43	10	-	53	49	49	102
	INSERM	218	35	47	300	210	210	510
	IRD	5	-	-	5	-	-	5
FCS	BIOASTER	58	-	2	60	59	-	119
	SYNERGIE LYON CANCER	8	-	-	8	5	-	13
EPSCP	COMUE UNIVERSITÉ DE LYON	-	24	-	24	108	108	132
	LYON 1	1 863	73	473	2 409	1 626	1 264	4 035
	LYON 2	708	19	209	936	819	593	1 755
	LYON 3	556	16	129	701	557	402	1 258
	LYON EC	164	41	77	282	184	163	466
	LYON ENS	272	33	213	518	465	305	983
	LYON ENSATT	35	2	-	37	31	23	68
	LYON ENSSIB	9	2	1	12	108	33	120
	LYON IEP	59	-	12	71	55	47	126
	LYON INSA	539	44	126	709	686	648	1 395
	ST ETIENNE	792	15	86	893	585	443	1 478
ST ETIENNE ENI	62	11	9	82	68	39	150	
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche <sup>4</sup>		137	-	63	200	77	-	277
<b>Total site contractuel</b>		<b>6 496</b>	<b>565</b>	<b>1 572</b>	<b>8 633</b>	<b>6 406</b>	<b>5 041</b>	<b>15 039</b>

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Université de Lyon

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
CENTRE DE RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE DE LYON	CAC5 LYON, LYON 1	CNES, CNRS, INSERM	153
CENTRE DE RECHERCHE EN NEUROSCIENCES DE LYON	LYON 1, SAINT-ETIENNE	CNRS, INSERM	140
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN INFECTIOLOGIE	ENS LYON, LYON 1	CNRS, INSERM	123
INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLEAIRE DE LYON	LYON 1	CNRS	110
INSTITUT DE RECHERCHES SUR LA CATALYSE ET L'ENVIRONNEMENT DE LYON	LYON 1	CNRS	109
INSTITUT LUMIERE MATIERE	LYON 1	CNRS	83
INSTITUT DES SCIENCES ANALYTIQUES	ENS LYON, LYON 1	CNRS	80
REPRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES PLANTES	ENS LYON, LYON 1	CNRS, INRA	70
LABORATOIRE DE PHYSIQUE DE L'ENS DE LYON	ENS LYON	CNRS	68
INSTITUT NEUROMYOGÈNE	LYON 1	CNRS, INSERM	65
CENTRE DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE	sans	CNRS	64
INSTITUT CELLULE SOUCHE ET CERVEAU	LYON 1	CNRS, INRA, INSERM	62
BIOMÉTRIE ET BIOLOGIE EVOLUTIVE	LYON 1, VETAGRO SUP	CNRS	61
INSTITUT DE GENOMIQUE FONCTIONNELLE DE LYON	ENS LYON, LYON 1	CNRS, INRA, INSERM	61
INSTITUT DES NANOTECHNOLOGIES DE LYON	CPE LYON, EC. CENTRALE LYON, INSA LYON, LYON 1	CNRS	51

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

## 4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Université de Lyon

Permanents et non-permanents					Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) <sup>1</sup>		
Type d'établissement déclarant <sup>2</sup>	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue <sup>3</sup>	%	Ecart / 26 sites <sup>4</sup>		Sciences du Vivant et Environnement <sup>5</sup>	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales <sup>6</sup>
EPIC et EPST	1 406	19	-	2	50	39	11
FCS	68	1	1		69	31	-
EPSCP	5 568	77	4		20	39	42
<i>Orientation recherche/enseignement <sup>7</sup> :</i>							
<i>uniquement enseignement</i>	921				63	34	3
<i>uniquement recherche</i>	329				39	50	12
<i>médecine et odontologie</i>	517				100	-	-
<i>enseignement et recherche</i>	3 801				44	44	12
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche <sup>8</sup>	200	3	-	2	52	22	25
<b>Total site contractuel</b>	<b>7 242</b>	<b>100</b>			<b>27</b>	<b>38</b>	<b>35</b>
<b>Ecart / 26 sites <sup>4</sup></b>					<b>-0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&amp;D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

5. yc Sciences Médicales

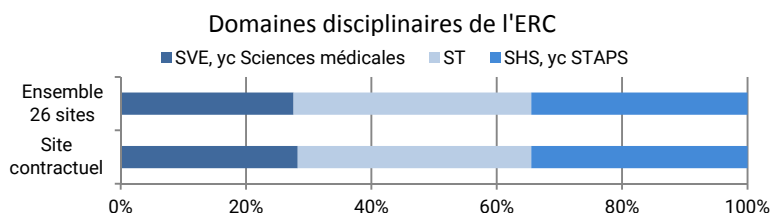
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

## Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Université de Lyon présente un partage entre les grands domaines disciplinaires proche de la moyenne des 26 sites.



## 5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université de Lyon

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC <sup>1</sup>		
Type d'établissement déclarant <sup>2</sup>	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue <sup>3</sup>	Sciences du Vivant et Environnement <sup>4</sup>	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales <sup>5</sup>
EPIC et EPST	CNES	2	-	2	-
	CNRS	1 091	399	541	151
	INRA	43	38	5	-
	INSERM	265	265	-	-
	IRD	5	4	1	-
FCS	BIOASTER	60	44	16	-
	SYNERGIE LYON CANCER	8	3	5	-
EPSCP	LYON 1	1 883	824	858	201
	LYON 2	848	16	52	780
	LYON 3	648	-	21	627
	LYON EC	214	-	194	20
	LYON ENS	426	88	140	198
	LYON ENSATT	35	-	1	34
	LYON ENSSIB	4	-	-	4
	LYON IEP	65	1	-	64
	LYON INSA	646	31	561	54
	ST ETIENNE	735	144	263	328
ST ETIENNE ENI	64	-	56	8	
<b>Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche <sup>6</sup></b>		<b>200</b>	<b>104</b>	<b>45</b>	<b>51</b>
<b>Total site contractuel</b>		<b>7 242</b>	<b>1 961</b>	<b>2 761</b>	<b>2 520</b>

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&amp;D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

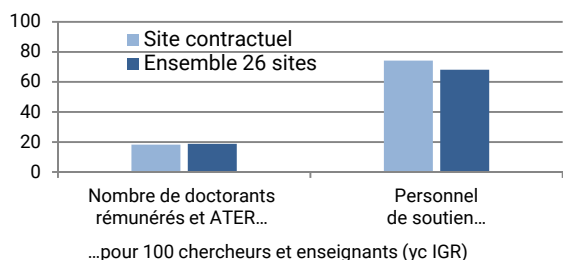
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université de Lyon compte 18 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 74 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est autant que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est plus.

### Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



## Sources et méthodes

### Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : [http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste\\_des\\_etablissements\\_membres\\_des\\_COMUE\\_et\\_des\\_associations](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations)

### Quatre dispositifs de collecte consolidés

**1. Enseignants des EPSCP :** source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

**Enseignants permanents :** enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

**Enseignants non-permanents :** Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

**2. BIATSS des EPSCP :** source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

**3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.**

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

## 6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université de Lyon

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants <sup>1</sup>	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	172	10	11
FCS	2	3	47
EPSCP	1 335	20	21
Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche <sup>2</sup>	63	32	26
<b>Total</b>	<b>1 572</b>	<b>18</b>	<b>19</b>

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : synthèse de 4 dispositifs de collecte

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

**4. Écoles hors tutelle MESRI** (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

### Définitions

**Chercheurs :** Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

**Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) :** ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

**Emplois non-permanents au sein des organismes :** CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

**Pour en savoir plus :** L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018 [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr), « statistiques et analyses »